

Emission "Dropped" : un homme mis en examen pour "homicide involontaire"

vendredi 7 février 2020, par [Thémis](#)



Dix personnes, dont Florence Arthaud, Camille Muffat et Alexis Vastine sont décédées dans le drame.

Un homme a été mis en examen en février 2019 pour "homicide involontaire" dans l'enquête sur l'accident d'hélicoptères qui a coûté la vie à dix personnes, dont Florence Arthaud, en marge du jeu télévisé "Dropped", a-t-on appris vendredi de source judiciaire.

"Un homme a été mis en examen dans cette information judiciaire le 26 février 2019 du chef d'homicide involontaire" a indiqué une source judiciaire à l'AFP, confirmant une information de BFMTV.

Il s'agit d'un Suédois, Peter Högberg, qui était "chargé de sécurité lors du tournage" en Argentine en 2015 de l'émission de télé-réalité que devait diffuser TF1, et avait déjà officié sur de précédentes versions, notamment suédoise, de l'émission.

D'après BFMTV, la justice soupçonne cet ancien militaire de ne pas avoir vérifié les compétences, les qualifications ou encore l'état de santé des pilotes, ce que M. Högberg "nie(rait) en bloc".

Contacté, l'avocat de M. Högberg, Me Axel Maldonado, s'est refusé à tout commentaire. Sollicité par l'AFP, M. Högberg n'avait pas répondu vendredi après-midi.

Il s'agit de la première mise en examen dans cette affaire. Depuis au moins trois ans, la société productrice ALP et le directeur de production sont pour leur part témoins assistés dans cette procédure, un statut intermédiaire entre celui de témoin et de mis en examen.

S'ils restent témoins assistés jusqu'à la clôture des investigations, ils ne seront pas renvoyés devant le tribunal correctionnel.

"La mise en examen" de Peter Högberg est une première étape qui en appelle d'autres. Il était dans une position subalterne. Si lui a été mis en examen, d'autres vont nécessairement être mis en examen", a estimé auprès de l'AFP l'avocate Solenn Le Tutour, qui défend l'"Association des proches des victimes du crash d'hélicoptères de Dropped", réunissant les familles de victimes.

"Le pauvre n'est qu'un bouc-émissaire, qui prend alors qu'il n'est pas vraiment responsable", a abondé Gisèle Gilles, veuve du caméraman Edouard Gilles.

L'accident survenu le 9 mars 2015 avait notamment coûté la vie à la navigatrice Florence Arthaud, 57 ans,

à la championne olympique de natation Camille Muffat, 25 ans, et au boxeur médaillé olympique Alexis Vastine, 28 ans.

Peu après leur décollage, deux hélicoptères affrétés par l'équipe de tournage s'étaient percutés en vol dans la province de La Rioja, dans le nord-ouest de l'Argentine, avant de s'écraser dans un champ et de brûler presque entièrement.

En parallèle à l'enquête pénale en France ouverte un mois après l'accident, les familles des victimes ont entamé au moins cinq procédures au civil contre la société de production Adventure Line Productions (ALP), mais qui sont pour la plupart suspendues à l'issue de l'enquête pénale.

Il existe par ailleurs une enquête pénale parallèle en Argentine.

Publié par AFP, le 7 février 2020.